BILAN DE COMPETENCES

Optimisez vos compétences et révéler votre potentiel

OBJECTIFS

Favoriser la mobilité professionnelle par l'identification :

- Des compétences
- Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
- Du potentiel d'évolution
- D'un ou plusieurs projets professionnels, afin d'envisager une évolution ou une reconversion

PROGRAMME

Phase préliminaire

Analyse de la demande et du parcours du bénéficiaire Présentation du bilan de compétences et des actions qui seront engagées

Phase d'investigation

Etude du projet de la personne (compétences, intérêts professionnels, aptitudes...) et un ou plusieurs projets professionnels

Phase de conclusion

Co-construction du plan d'actions Etapes de conclusion du bilans de compétences du bénéficiaire (synthèse confidentielle)

Suivi à 6 mois

Faire le point avec le bénéficiaire six mois après la fin du bilan de compétences

MÉTHODES

- Identification et évaluation des compétences
- Entretiens individuels/mises en situation
- Tests psychotechniques
- Techniques et recherches d'emploi

Le déroulé du bilan est adapté à chaque contexte individuel

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mise en place et suivi de la charte d'engagement
- Mise en place d'un calendrier de suivi l'accompagnement
- Remise d'une synthèse commentée

CADRES LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- Le bilan de compétences constitue une activité dont les normes ont été fixées par le code du travail (articles R6313-4 à R6313-8).
- Le bilan de compétences est considéré comme une action de formation





Public:





1500 € HT



Délais d'accès :

Accessibilité PSH:

d'accès



Accompagnement assuré par :



VOTRE CONTACT

Sylvie AUJAS Tél: 03.80.77.85.11

